
PRATIQUES EN PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL

Méthodologie et méthodes d'intervention

Enseignement placé sous la direction du Pr Christophe DEJOURS

- Dates : 23 et 24 juin ; 22 et 23 septembre ; 13 et 14 octobre ; 17 et 18 novembre ; 08 et 09 décembre 2023.
- Horaires : 9h30-12h30 et 14h00 à 18h00
- Durée : 70 heures / 10 jours
- Lieu : 7 rue Clovis, 75005 Paris (Métro Cardinal Lemoine, bus 89 arrêt Lycée Henri IV)
- Tarifs : individuel : 1250 HT (1500 TTC); entreprise/institution : 3000 HT
- Nombre de stagiaires : de 10 à 20
- Pré-requis :

1 - Il est nécessaire, pour s'inscrire à cet enseignement d'avoir au préalable suivi et validé l'enseignement « Psychodynamique et psychopathologie du travail » délivré par le Conservatoire National des Arts et Métiers (UE : PSY206 ou PST120) ; ou la Formation **A5** (proposée par l'ASTI - <https://ast-i.org/>) ; ou les leçons cliniques (LEC1) option PCT1 - psychopathologie et clinique du travail de l'Université Paris Descartes.

2 – Il est nécessaire d'avoir une expérience et une pratique cliniques dans le champ de la santé au travail.

- Dépôt de candidature pour le **31 mars 2023** envoyer un CV et une lettre de motivation à virginie.herve@ipdt.fr

Cet enseignement est destiné aux personnes qui dans leur activité professionnelle souhaitent mobiliser le socle théorico-pratique de la psychodynamique du travail (PDT). Son but est de permettre aux auditeurs de mettre à l'épreuve de leurs situations du travail les connaissances relatives à l'intervention en PDT.

L'enseignement est spécifiquement destiné aux professionnels possédant des bases théoriques en psychodynamique du travail (PSY 206 ou PST120) et ayant un intérêt particulier à se former à la méthodologie d'intervention en psychodynamique du travail. Il est ouvert aux praticiens exerçant déjà dans le domaine de la santé au travail (psychologues, ergonomes, médecins du travail, infirmiers en santé et travail, inspecteurs du travail, etc.) mais également aux professionnels souhaitant transformer leur pratique à l'aune des savoirs en PDT (travailleurs sociaux, cadres, avocats, magistrats, syndicalistes, etc.).

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

1. Approfondir les **connaissances** relatives à la **théorie de l'action** et à la méthodologie en **psychodynamique du travail** ;
2. Accroître les **habiletés professionnelles** des praticiens dans les champs de l'**enquête** et des **pratiques** orientées à partir du socle théorico-pratique de la PDT ;
3. Ouvrir un **espace de réflexion et d'élaboration** sur sa propre pratique à l'aune d'une écoute outillée par les concepts en PDT.

Les références scientifiques de l'enseignement sont : la psychodynamique du travail, la psychanalyse, et les sciences du travail.



CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT

- Retour sur les concepts fondamentaux en PDT : normalité, travail, souffrance, stratégies de défense, reconnaissance, coopération.
- Théorie et rationalité de l'action.
- Méthodologie de l'enquête en PDT.
- Analyse de la demande.
- Pré-enquête.
- Pratique clinique de l'enquête.
- Rédaction du rapport.
- Restitution et validation du rapport.
- Pratique de la validation élargie.
- Faits et nombres : distinction épistémologique et théorie de la connaissance.
- Les nouvelles formes d'organisation du travail : critique de la raison gestionnaire, du *facteur humain* et de la gouvernance par les nombres.

VALIDATION

La validation de la formation passera par un travail écrit portant spécifiquement sur la mise en pratique, sur le terrain du travail des auditeurs, des savoirs enseignés. Une supervision collective, assurée par des membres de l'ancienne équipe du laboratoire de recherche de psychodynamique du travail et de l'action, devra dans ce cadre être suivie par les auditeurs.

